



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CNAM

Question écrite n° 44346

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression unilatérale, en octobre 1995, de l'enseignement de l'unité de valeur appelée « environnement et technologies » dispensée depuis plus de 10 années au Conservatoire national des arts et métiers, à Paris, alors que cet établissement vient de célébrer son bicentenaire. Cette suppression a été décidée sans motif précis, alors que le nombre d'élèves et d'auditeurs était en augmentation régulière. Il était l'un des seuls enseignements de ce type dispensés hors temps ouvrable, et de ce fait accessible aux salariés. Il préfigurait la création d'un cursus environnement destiné à former des ingénieurs dans un secteur demandeur en cadres scientifiques de haut niveau professionnel et immédiatement opérationnels. En conséquence, il lui demande de bien vouloir indiquer s'il envisage de rapporter cette mesure incompatible avec le rôle que joue le CNAM en matière de formation et de développement des sciences et des techniques.

Texte de la réponse

L'enseignement « environnement et technologies » du Conservatoire national des arts et métiers était, jusqu'en octobre 1995, rattaché à un enseignement « méthodes de préparation des décisions » qui prenait des exemples dans l'environnement. Cet enseignement, qui ne correspondait plus qu'imparfaitement aux besoins de l'économie, a été provisoirement suspendu. La direction du Conservatoire étudie actuellement un projet de formation qui permettrait de mieux prendre en compte les différents aspects techniques, mais aussi économiques et sociaux de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44346

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5612

Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6877